

Alphonse P. Caron

De

De

TRAITÉ

D'ELOCUTION

INDIQUANT

102

LES MOYENS D'OBTENIR UNE BONNE ÉMISSION
DE VOIX, DE CORRIGER TOUS LES ACCENTS
VICIEUX, TOUS LES ACCENTS ÉTRANGERS.



BIBLIOTHEQUE
College de Saint-Amand
No. _____

MONTREAL :

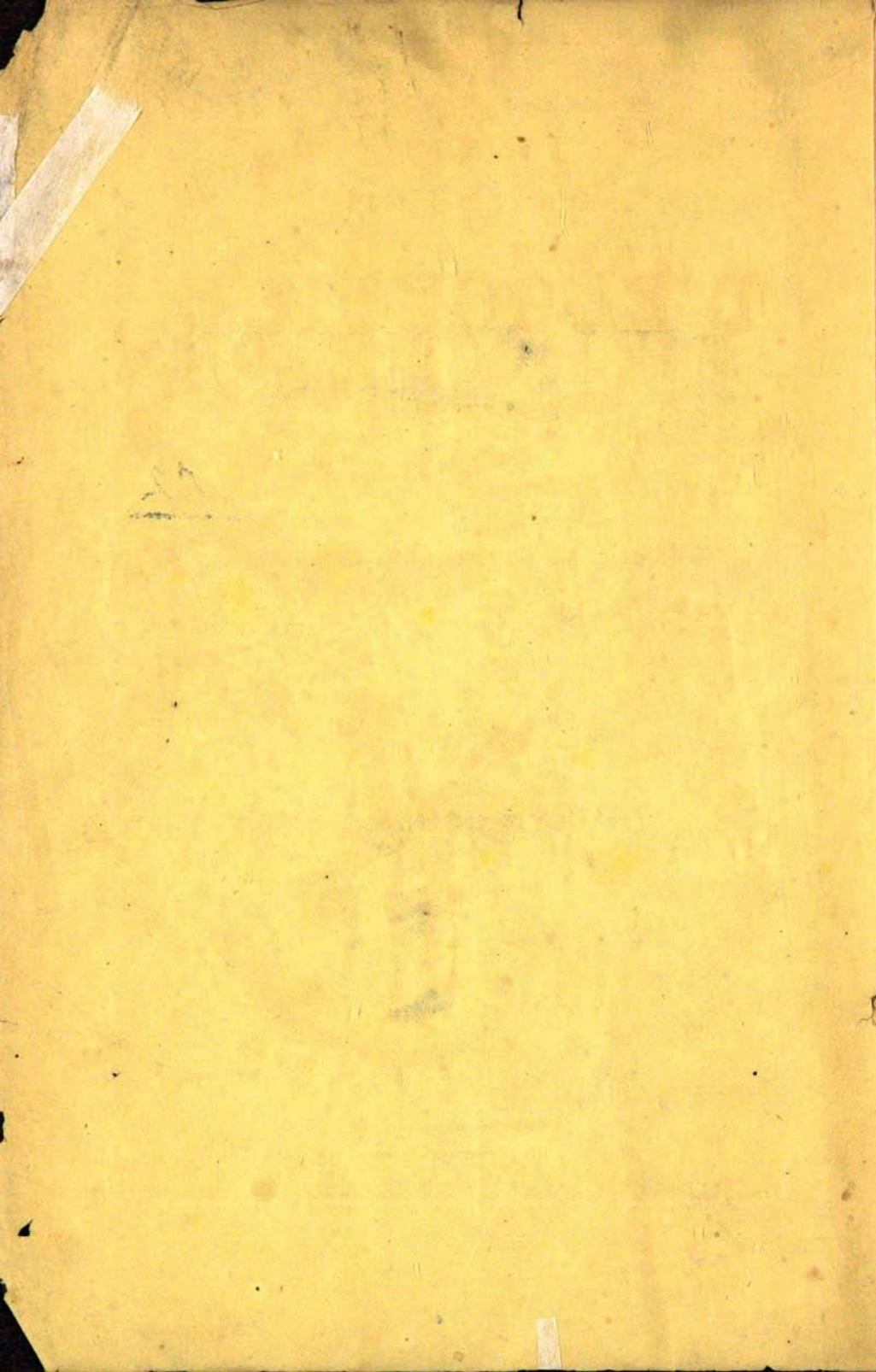
DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE.

16, RUE ST. VINCENT.

1870

De

De

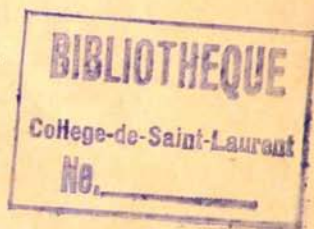


TRAITÉ

D'ELOCUTION

INDIQUANT

LES MOYENS D'OBTENIR UNE BONNE ÉMISSION
DE VOIX, DE CORRIGER TOUS LES ACCENTS
VICIEUX, TOUS LES ACCENTS ÉTRANGERS.



MONTREAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE,
16, RUE ST. VINCENT.

1870

CONSEILS GÉNÉRAUX.

La molesse d'articulation, le grasseyement, sont les fautes d'accent ordinaires aux Canadiens.

Pour se corriger, étudier avec soins les leçons sur les voyelles ouvertes et nasales.

Les Anglais ont la prononciation toute gutturale. Faute de règles certaines, l'accent français et notre mode d'articulation ont été, jusqu'à présent, pour eux d'une très-grande difficulté. Tout est positif, sérieux, avec les Anglais. Ils veulent logiquement se rendre compte de tout. Là était la difficulté, puisque les grammaires et nos dictionnaires ne font à peine qu'effleurer ce sujet. En suivant cette méthode, il leur sera facile d'arriver à une bonne prononciation française.

Pour arriver à ce résultat, les Anglais doivent, avant tout, s'occuper du son de la voyelle *ã* aigüe, lequel n'existe pas dans leur langue.

Il ne faut pas pour parler français traîner aucun son et le prendre de la gorge. Toute la prononciation française se passe sur le devant de la bouche, elle exige un mouvement incessant des lèvres, et elle veut que le fort de la voix, l'accent, se porte sur la dernière syllabe du mot, sur le dernier son de la phrase.

DE L'ARTICULATION DES VOYELLES.

Les mots sont composés de voyelles et de consonnes.

Les voyelles sont les sons ;—les consonnes les mouvements.

Les meilleurs grammairiens n'ont tenu aucun compte, et avec raison, de ce vieux préjugé qui ne nous accorde que cinq voyelles. Ils ont reconnu ce qui est : que notre langue en possède une bien plus grande quantité.

Je les place ici selon leur ordre articulaire, pour mieux faire comprendre quels sont les mouvements de la bouche nécessaires à chaque appellation.

(1) Voyelles ouvertes. Voyelles nasales. Voyelles labiales.

é	an	e
è	in	eũ
ê (1)	on	õ
ê	un	eũ
õ		ou
ã		u
ã		i ou y

Nous avons dix-huit sons, ou voyelles, dans notre langue.

(1) Le double accent grave sur la voyelle è indique qu'elle doit se prononcer ê ouvert grave.

Les signes indiquant les longues et les brèves sont ~ — le premier est la représentation du son bref aigu, et l'autre désigne le son long et grave.

TABLEAU DES VOYELLES.

CROISSANCE PROGRESSIVE.



1e	é	fermé.....	(petite ouverture de bouche).....	et, été, il sait
2e	è	ouvert commun...	(ouvrez la bouche).....	père, mère, elle
3e	è ^v	grave.....	(davantage)	est, très
4e	ê	très-ouvert.....	(encore plus mais sans effort).....	évêque, conquête
5e	õ	aigu	(de même pour celle-ci).....	côcôte, aurore
6e		aigu	(toujours plus).....	lā, fā, pāpā
7e	ā	grave.....	(le son change, le mouvement n'est plus le même que pour l'a aigu, mais la bouche ne s'en ouvre pas moins)	cās, lās, pās
8e	in	nasal.....	(la bouche très-ouverte sans effort)	fin, hein
9e	an	nasal.....	(encore plus, si c'est possible)	grand, blanc

DÉCROISSANCE PROGRESSIVE.

10e	e muet.....	(ouverte sans effort).....	le, me, te
11e	eũ aigu	(de même).....	seũl à seũl
12e	õ grave.....	(La bouche commence à se refermer, les lèvres se joignent en s'allongeant).....	cõte à cõte
13e	un nasal.....	(même mouvement quand à la fermeture de la bouche).....	un, brun
14e	on nasal.....	(un peu plus rapprochée).....	long, bonbon
15e	eũ grave.....	(davantage encore).-.....	jeũx, bæũfs
16e	ou	(encore plus).....	joujou, coucou
17e	u	(fermeture complè e).....	jujub
18e	i ou y	(de même, moins les lèvres).....	ici, fini

L'É FERMÉ.

Pour bien prononcer l'é fermé, il faut que la bouche reste dans sa position ordinaire, ni grande ouverte, ni tout à fait fermée. Laissez, au contraire, un libre passage à l'air, ne serrez pas les dents, et cette voyelle sera bien articulée.

EXERCISES SUR L'É FERMÉ.

L'É est fermé quand il termine une syllabe et qu'il n'est pas suivi d'une consonne et d'un e muet.

ÉCOLE ÉPHÉMÈRE, &c.

Dans école, l'é termine la syllabe, il est suivi de la consonne c et de la voyelle o, il est fermé. Quand après la consonne qui suit l'é, il n'y a pas un e muet, l'é est toujours fermé.

Dans éphémère, les deux premiers é sont fermés. Pourquoi? Parce qu'ils terminent une syllabe et qu'ils ne sont pas suivis d'une consonne et d'un e muet. En effet, le premier é est suivi de deux consonnes ph et d'un é fermé; le second é termine la syllabe phé, et il est suivi de la consonne m et de e ouvert éphémè; le troisième e termine aussi la syllabe mè, cet è est suivi de la consonne r et d'un e muet, re, il est ouvert.

Et, conjonction, se prononce é fermé; le t ne se fait jamais entendre, et il ne se lie jamais aux voyelles qui le suivent. Il n'y a qu'une exception dans le mot latin francisé par l'usage: et cœtera, que l'on prononce ett' cé té rà

A la fin des mots on prononce comme é fermé :

- | | | |
|---------|---|--|
| | { | Les infinitifs des verbes de la 1 ^{ère} conjugaison : |
| | | aimer, crier, danser, &c., &c. |
| 10. er. | | Tous les noms d'états, de dignités : boucher, |
| | | horloger, financier, &c. |
| | | (tous les noms d'arbres : pommier, abricotier, pêcher. |

20. ai. { De toutes les premières personnes du singulier, du
passé défini des verbes de la 1re conjug. :
j'aimai, je criai, je dansai, &c., &c.
De toutes les premières personnes du futur des verbes
des quatre conjug. : j'aimerai, je finirai, je recevrai,
je rendrai, &c., &c.
30. ez. { Des secondes personnes du pluriel du présent de l'in-
dicatif, du futur, du conditionnel, de l'impératif,
du présent et de l'imparfait du subjonctif des ver-
bes des quatre conjugaisons.
1re conj., vous aimez, vous aimerez, aimez, &c.
2e conj., vous finissez, vous finirez, finissez, &c.
3e conj., vous recevez, vous recevrez, recevez, &c.
4e conj., vous rendez, vous rendrez, rendez, &c.
Des trois mots nez, assez, chez.

Les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif du verbe savoir, je sais, tu sais, il sait, et la troisième personne du singulier du présent du subjonctif, du verbe avoir qu'il ait.

L'È OUVERT.

Ce signe, dans notre langue, est le plus incomplet de tous, car nous possédons bien des sortes de sons dans l'è ouvert :

L'è ouvert commun, désigné par l'accent ordinaire : père, mère.

L'è ouvert grave, désigné par le signe : ès, mès.

L'è très-ouvert, désigné par l'accent circonflexe : êvé que crête.

Pour émettre le son de l'è ouvert, il ne faut qu'ouvrir la bouche :

Simplement d'abord pour l'è ouvert commun, davantage pour l'è ouvert grave,

Et le plus possible pour l'è très-ouvert.

Au commencement des mots, l'è est ouvert commun, quand il est suivi de deux consonnes différentes : Ergot estropier, excuser, exposer.

Remarque.—L'e est fermé quand il est suivi de deux consonnes semblables : *effacer, ennemi*, à moins que les deux consonnes ne soient des r ou des l, car alors la vibration et la double sommo-linguale exigent que l'e soit ouvert commun : *erreur, elle*, &c.

Ai, au commencement des mots, suivi d'une consonne et d'un e muet, a le son de l'è ouvert commun : aide, aile, &c.

Dans les autres cas, ai, initial a le son de è fermé : aider, aimer, airain, &c.

L'e est ouvert commun quand il fait partie d'une syllabe dans laquelle la consonne qui le suit se prononce : fer, hiver, autel, hymen (dans la poésie moderne, on est obligé souvent de prononcer hymain, par respect pour la rime) Esther, enfer, Lopez, etc.

L'e suivi de deux consonnes semblables et d'un e muet est ouvert commun : la mienne, la tienne, assiette, miette, politesse, etc., il a le même son quand il est suivi de deux consonnes différentes dont la dernière n'est ni l ni z : nectar, Hector, reflexion, etc., etc.

Ai a le son de l'è ouvert dans les mots en aire, en aise, en aison, aine, et en eïne.

Ex : porcelaine, centaine, peine, veine, Maire, plaie, vi-caire, raison, saison.

DE L'È OUVERT GRAVE.

L'è est ouvert grave dans mes, tes, ses, ces, les, des et dans tu es, il est.

Les terminaisons ai, aie, ais, ait, aient des verbes ; aise, et, ès et ey ont le son de l'è ouvert grave.

MOTS EN AI.

Etai, déblai, délai, essai, balai, vrai, minerai. Excepté gai qui se prononce gué.

MOTS EN AIE.

Plaie, baie, craie, paie. monnaie, taie.

MOTS EN AIS.

Marais, jamais, palais, laquais, mauvais, Français, Anglais, je savais, tu savais, je ferais, tu ferais, et tous les mots en ais : excepté : je sais, tu sais, il sait, et qu'il ait, qui se prononcent comme je l'ai déjà dit à l'è fermé je sé, tu sé, il sé, qu'il é.

MOTS EN AIT, SUBSTANTIFS.

Fait, souhait, forfait, bienfait, portrait, soustrait.

MOTS AIT ET EN AIENT. VERBES.

Il avait, ils avaient, il aurait, ils auraient, etc., etc.

MOTS EN AISE.

Glaise, chaise, fraise, aise, etc., etc.

MOTS EN EINE.

Reine, seine.

MOTS EN ET.

Ballet, banquet, objet, poignet, juillet. Les mots cet et net n'ont pas dû être placés ici, parce que, toutes les fois que e est suivi d'une consonne qui se prononce, il a le son de è ouvert

MOTS EN ÈS.

Dès, après, congrès, accès, cyprès, &c.

MOTS EN EY.

Ferney, Sidney, dey, bey, Jersey, Guernesey.

DE L'È TRÈS OUVERT.

Pour bien prononcer l'è très-ouvert, il faut donc ouvrir la bouche de même que pour l'è ouvert grave, mais la laisser ouverte plus longtemps et rendre le son un peu guttural.

Au milieu des mots ai a le son de l'è très-ouvert : maître, traître ; et dans les verbes en aître, comme naître, connaître, paraître.

È est très-ouvert dans les mots en êche, en êle, en ême, en êpe, en êpres, en êque, en ête, en être, et en êt :

Crêche, prêche, bêle, suprême, le Saint Chrême ; guêpe, un crêpe, une crêpe ; Vêpres, archevêque ; tête, conquête, je m'apprête ; prêtre, ancêtre ; forêt, intérêt, il est prêt.

Remarques aux mots en êche, dans bêcher, il prêchait, je pêchais, l'è circonflexe a le son de l'é fermé.

L'O.

Pour bien prononcer cette voyelle aiguë, la bouche s'ouvre entièrement, la voix se lance vers l'extrémité du palais, près des dents supérieures ; les lèvres seules ne bougent point. Elles suivent le mouvement donné, sans quitter leur position naturelle ; ö, ö, ö. A part cette différence labiale, la prononciation de l'ö et celle de l'ä sont identiques.

Au commencement des mots l'ö aigu, soit seul comme dans öracle, soit joint à une consonne comme dans öbséder est aigu et bref.

Au milieu des mots l'ö est aigu quand il termine une syllabe et qu'il n'est pas suivi de la sifflante s. Ex : nöminäl, ävöcät, etc. O est aigu dans les mots en osse, excepté dans fösse et grösse. Ex : bösse, brösse, carrösse.

Ot est aigu et le t se fait entendre dans döt et dans söt, le dernier mot ne s'emploie ainsi que dans le style familier.

Lorsque le c de oc se fait entendre, la voyelle est aiguë : roc, chóc, et hóc.

Il en est de même dans le mot cōq; seulement on ne prononce pas le q dans coq d'Inde. Il n'y a que deux mots qui, en français, se terminent par q: cinq et coq.

O GRAVE.

Pour l'ō grave, c'est tout une autre formation que pour l'ō aigu; rapprochez les dents, allongez les lèvres bien en dehors, resserrez-en les coins de sorte, que le dessin de la bouche, en cette position, représente tout à fait un petit rond, un o: hôte faüte.

Au commencement des mots, l'o est grave quand il est couronné de l'accent circonflexe, ce qui n'a lieu que dans le verbe ôter à tous les temps et à toutes les personnes: j'ôte, j'ôtai, j'ôterai, etc.

Il est grave quand il termine une syllabe et qu'il est suivi de la sifflante douce s, commençant une autre syllabe; ex: ôser.

L'A.

La voyelle a, comme la voyelle o, est le signe de deux prononciations distinctes, tout à fait en opposition l'une de l'autre. L'ā que l'on entend dans là (adverbe) est aigu et bref; et l'a que l'on prononce dans las (fatigué) est, au contraire très-long et très-grave.

Pour faire entendre l'ā aigu, il faut, en articulant les lèvres sur elles-mêmes, ouvrir la bouche, de sorte que l'air, ayant son libre cours, vienne frapper, près des dents supérieures le haut du palais: là, là. Ce mouvement, bien fait, donne à l'ā un son clair, bref et aigu. Pour l'a grave, au

contraire le son doit frapper le palais au fond de la bouche, près de la racine de la langue; il est presque guttural. La bouche doit être grande ouverte, mais les lèvres ne doivent pas abandonner leur position ordinaire, naturelle: lā, lā.

L'ā, au commencement des mots, est aigu, clair et bref. Ex: āmusement, ābandonnant.

L'a, au milieu des mots, est ordinairement bref. Ex: agrē-able, quātre, bavardāge.

La voyelle e se prononce comme un ā aigu dans les mots où le e est suivi des deux consonnes m ou n. Femme, nenni, solennel, hennir.

La terminaison at, a toujours la prononciation de l'ā aigu: Avocāt, apostāt, magistrāt, consulāt, étāt, soldāt, &c.

Excepté māt, bāt, degāt, climāt et appāt.

Remarque: l'accent circonflexe qui se trouve dans les verbes de la première conjugaison, à la première et à la deuxième personne du pluriel du passé défini, nous allāmes. vous allātes, &c., et à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, qu'il allāt, &c., n'influe en rien sur la prononciation de cette voyelle, qui reste toujours aiguë et claire.

L'ā est grave dans les adjectifs infāme, rare, hātif, affāble. Dans les verbes hāter, hāler, hābler, bācler, bāiller, bātir, blāmer, lācer, idolātrer, délābrer, sābrer, encādrer, se fācher, chātier, gāter, tācher, relācher, tāter, rāler, rāfler, rācler, gācher, gāgner, mācher, rābacher, à tous les temps et à toutes les personnes.

L'ā aigu est toujours bref, l'ā grave est toujours long, mais l'ā aigu devient long sans rien changer à son émission et l'ā grave quoique déjà long, se prolonge davantage quand ces deux a aigu ou grave, sont suivis d'une syllabe féminine. Ex: Dāme, āme.

VOYELLES NASALES.

IN, AN, ON, UN.

On appelle nasales les quatre voyelles in, an, on un, parce qu'il faut, pour les bien prononcer, que l'air, en s'échappant de la poitrine, passe par le nez.

Pour les deux voyelles nasales in, an, ne craignez jamais d'ouvrir trop la bouche; plus vous l'ouvrirez, mieux vous prononcerez. Les deux autres voyelles un, on, sont fermées.

Am, ean, en, em, un, ain, ein, eon, um, eun, ne sont toujours que les diverses représentations des quatre voyelles nasales.

in	{ im ein aim ain	que l'on prononce in...	{ Joachim dessein faim sain.
an	{ em am ean en aon	que l'on prononce an.	{ Empereur Ambassadeur Jean Ingrédient Laon, paon.
un	{ um eun	que l'on prononce un.	{ Parfum. Jeun.

on, eon, que l'on prononce on, plongeon, pigeon.

LES CONSONNES.

Me servant du procédé des célèbres grammairiens MM. de Port-Royal, nous prononcerons les consonnes : be, que, de, fe, gue, he, je, ke, le, me, ne, pe, que, re, se, te, ve, kse, ze.

RÉSUMÉ

DES

MOUVEMENTS ARTICULAIRES DES CONSONNES,

Les lèvres s'allongent en dehors.	$\left\{ \begin{array}{l} J \\ G \\ Ch \end{array} \right.$		}	Labiales.
Les lèvres reviennent frapper l'une sur l'autre.	$\left\{ \begin{array}{l} M \\ B \\ P \end{array} \right.$		}	
Les dents supérieures coupent par le milieu la lèvre inférieure, qui s'est rapprochée.	$\left\{ \begin{array}{l} V \\ F \\ Ph \end{array} \right.$	Son accidentel	}	Denti-Labiales
Les lèvres se rapprochent encore plus, se collent sur les dents, lesquelles se serrent les unes près des autres, pour ne laisser à l'air qu'un imperceptible passage.	$\left\{ \begin{array}{l} C \\ S \\ T \\ X \\ Z \end{array} \right.$	Son accidentel — —	}	Sifflantes aiguës.
Moins de force dans le même mouvement.	$\left\{ \begin{array}{l} Z \\ S \\ X \end{array} \right.$	Son accidentel —	}	Sifflantes douces.
Les lèvres restent en place, la langue seule agit à son extrémité.	$\left\{ \begin{array}{l} N \\ L \\ D \\ T \\ R \end{array} \right.$		}	Somno-Linguales
C'est la racine de la langue, maintenant, forme cette articulation, de concours avec le palais.	$\left\{ \begin{array}{l} K \\ C \\ Q \\ G \\ Ch \end{array} \right.$	Son accidentel —	}	Radico-Linguales dures.
De même pour celle-ci en employant moins de force.	$\left\{ \begin{array}{l} G \\ C \end{array} \right.$	Son accidentel	}	Radico-Linguales douces.
Toute la langue est occupée dans le mouvement qui se fait vers le milieu de la bouche pour former cette articulation.	$\left\{ \begin{array}{l} LL \\ GN \end{array} \right.$		}	Toto Linguales.
La gorge seule	} H		}	Gutturale.

} Dentales.

TABLEAU DES CONSONNES.

LABIALES FORTES.

J.....	fort	Juge
G.....	son accidentel.....	Geôle
CH.....	plus fort.....	Choc

LABIALES DOUCES.

M.....	doux	même
B.....	fort.....	bombe
P.....	plus fort.....	pompe

DENTI-LABIALES.

V.....	doux.....	vive
F.....	fort.....	fièvre
PH.....	fort.....accidentel.....	philtre

SIFFLANTES AIGÜES.

S.....	soi
C.....	son accidentel.....	ceci
T.....	———	action
X.....	———	Auxère
Z.....	———	Retz

SIFFLANTES DOUCES.

Z.....	Zig-Zag
S.....	son accidentel.....	Asie
X.....	———	deuxième

LINGUALES.—SOMMO—LINGUALES.

N.....	doux	Ninive
L.....	fort.....	Lille
D.....	plus fort.....	Dans

T.....très-fort.....	Temps
R.....rude	Rire

RADICO-LINGUALES-DURES.

K	Kean
Q.....	Quoique
C.....	Coco
CH.....son accidentel.....	Calchas
G.....son accidentel.....	Sang odieux

RADICO-LINGUALES-DOUCES.

C.....son accidentel.....	second
G.....	grand

RADICO-LINGUALES-SIFFLANTES.

X.....	Xantippe
--------	----------

TOTO-LINGUALES (sons mouillés.)

LL.....	fille
GN.....	Seigneur

GUTTURALE.

H.....forte aspiration.....	héros
-----------------------------	-------

LABIALES FORTES.

Pour les labiales fortes j, g, (son accidentel) et ch ; allonger les lèvres en diminuant l'ouverture de la bouche ; serrez les dents.....et poussez l'air avec force : j, g, juge.

Redoublez ce mouvement pour ch : chiche.

LABIALES DOUCES.

Vous n'avez qu'à joindre les lèvres, les appuyer l'une sur l'autre avec vigueur, en mettant une force progressive dans l'articulation de ces trois consonnes, m, b, p; appuyer pour m, même, plus pour b, bombe, et doublement pour p, pape.

DENTI-LABIALES.

Ce mouvement d'articulation exige que les dents supérieures viennent, par le milieu, couper la lèvre inférieure : avec force pour v, vive; et en doublant la pression pour f, ph : fifre, philtre.

DENTALES OU SIFFLANTES.

Pour les sifflantes aiguës, serrez les dents, rapprochez vos lèvres, collez-les avec le plus d'effort possible, qu'elles soient plaquées contre les dents, et minces, à n'en laisser voir à peine qu'un petit filet rouge; puis, les dents et les lèvres placées ainsi, chassez l'air vigoureusement en dehors; faites un sifflement : c, s, t, x, z; ceci, si, action, Auxerre, Lopez.

SIFFLANTES DOUCES.

Pour les sifflantes douces, ne changez rien, diminuez-en seulement la force de moitié : z, s, x, zig-zag, Asie, deuxième.

LINGUALES.

SOMMO-LINGUALES.

Pour les sommo-linguales, il faut que le bout de la langue se lève et frappe le palais à son extrémité, près des dents, n, l, d, t, r.

RADICO-LINGUALES DURES.

Pour les radico-linguales dures, la langue se lève par le milieu, près de sa racine, et frappe avec force le palais ; c'est un mouvement presque guttural : c, q, k, g, ch, x ; coco, quoique, kaolin, sang odieux, Calchas, xérès (quéresse.)

RADICO-LINGUALES DOUCES.

Les radico-linguales douces ont la même articulation que les précédentes, avec moins de force seulement : g, c, x : gai, second, exemple.

TOTO-LINGUALES.

Pour les toto-linguales, le mouvement à faire est très-simple : toute la langue monte et se joint au palais : ne poussez pas l'air en dehors avec force, retenez-le plutôt ; vous en produirez mieux cette articulation molle et mouillée : ll, fille ; gn, Sévigné.

Le son mouillé, dans n'importe quel mot, polysyllabe ou non, doit toujours se faire sur la voyelle ill ou gn.

LA GUTTURALE.

La guttural est une forte aspiration qui se fait en resserrant un peu la gorge ; h, héros.

LECTURE A HAUTE VOIX.

La lecture à haute voix, comme nous l'entendons, exige trois conditions principales :

- 1o Une articulation et une accentuation pures ;
- 2o Des notions de grammaire ;
- 3o L'expression et le sentiment, c'est-à-dire savoir imprimer à la voix les diverses intonations que le sujet comporte.

En donnant des conseils sur l'art de bien lire à haute voix, je n'ai pas l'intention d'incriminer tous ces savants écrivains

qui ont cru qu'ils se feraient bien comprendre en créant des signes pour baisser, élever, diminuer, enfler la voix. Au lieu d'aider à atteindre le but, ils aveuglent et ils en éloignent à jamais.

Chacun possède un clavier qui lui est tout à fait personnel ; ce clavier, cette voix inhérente à l'individu, dans l'un est composé de sons hauts, aigus, perçants ; dans l'autre de sons graves, bas, sourds, sans étendue. Dans les parleurs, ainsi que dans les chanteurs, il y a les ténors, les barytons, les basses, les voix larges, étroites, légères, lourdes, justes, fausses, &c., &c. Ajoutez à cette énumération, que la voix parlante possède mille et mille inflexions impossibles à classer mécaniquement. En chantant l'oreille est le seul guide de la voix. En parlant, c'est l'esprit, et non l'oreille, qui donne le ton et l'inflexion. Comment peut-on, alors, sans recourir à l'intelligence, saisir matériellement cette nuance impalpable et la marquer en signe visible, compréhensible pour tous ? C'est impossible.

Pour bien lire à haute voix, il faut bien penser et bien articuler, c'est-à-dire pouvoir parfaitement énoncer les mots après les avoir bien compris ; et cela sans forcer en rien la voix. La lecture est une causerie spirituelle, une conversation attachante.

DÉCLAMATION.

La déclamation est un mode spécial de langage. "La nature fait les poètes et l'art les orateurs." On devrait donc habituer de bonne heure la jeunesse à la déclamation ; non dans l'unique but de faire des orateurs, mais pour faciliter, pour former l'élocution et faire sentir vivement les points saillants du discours.

Le but de cet art précieux est de nous mettre en rapport intime avec ceux qui nous écoutent, en développant en eux les mêmes sentiments. La plupart des hommes qui parlent

en public débitent sans intonation ni couleur, et beaucoup, parmi eux, blessent nos oreilles de leur accentuation vicieuse.

La déclamation exige les trois conditions de la lecture à haute voix, mais à un degré plus élevé ; elle réclame aussi l'art d'allier le geste à la parole.

L'emploi, bien dirigé, des accents de pensée, constitue cette partie de la rhétorique nommée prononciation appliquée, qui apprend à régler l'intonation de la voix de façon à ne laisser aucune équivoque sur le vrai sens de la phrase.

De tous les exercices vocaux, la déclamation est celui qui contribue le plus à rendre l'articulation correcte et la parole facile.

Discours de Télémaque aux rois alliés.

Je n'ignore pas, leur dit-il, que si jamais un homme a mérité d'être surpris et trompé, c'est Adraste, lui qui a si souvent trompé tout le monde. Je vois bien qu'en surprenant Vénuse vous ne ferez que vous mettre en possession d'une ville qui vous appartient ; qu'ainsi vous finiriez en deux jours cette guerre si formidable. Mais ne vaut-il pas mieux périr que de vaincre par de tels moyens ? Faut-il repousser la fraude par la fraude ? Sera-t-il dit que tant de rois, ligués pour punir l'impie Adraste de ses tromperies, seront trompeurs comme lui ? S'il nous est permis de faire comme Adraste, il n'est point coupable, et nous avons tort de le vouloir punir. Quoi ! l'Hespérie entière, soutenue de tant de colonies grecques et de héros revenus du siège de Troie, n'a-t-elle point d'autres armes contre la perfidie et les parjures d'Adraste que la perfidie et le parjure ?

Vous avez juré, par les choses les plus sacrées, que vous laisseriez Vénuse en dépôt dans les mains des Lucaniens. La garnison lucanienne, dites-vous, est corrompue par l'argent d'Adraste : je le crois comme vous ; mais cette garnison est

toujours à la solde des Lucaniens ; elle n'a point refusé de leur obéir ; elle a gardée, au moins en apparence, la neutralité. Adraste ni les siens ne sont jamais entrés dans Vénuse : le traité subsiste ; votre serment n'est point oublié des dieux. Ne gardera-t-on les paroles données que quand on manquera de prétextes plausibles pour les violer ? Ne sera-t-on fidèle et religieux pour les serments que quand on n'aura rien à gagner en violant sa foi ? Si l'amour de la vertu et la crainte des dieux ne vous touchent plus, au moins soyez touchés de votre réputation et de votre intérêt. Si vous montrez aux hommes cet exemple pernicieux de manquer de parole et de violer votre serment pour terminer une guerre, quelles guerres n'excitez-vous point par cette conduite impie ? quel voisin ne sera pas contraint de craindre tout de vous, et de vous détester ? Qui pourra désormais, dans les nécessités les plus pressantes, se fier à vous ? Quelle sûreté pourrez-vous donner, quand vous voudrez être sincères et qu'il vous importera de persuader à vos voisins votre sincérité ? Sera-ce un traité solennel ? vous en aurez foulé un aux pieds. Sera-ce un serment ? Eh ! ne saura-t-on pas que vous comptez les dieux pour rien, quand vous espérez tirer du parjure quelque avantage ? La paix n'aura donc pas plus de sûreté que la guerre à votre égard. Tout ce qui viendra de vous sera reçu comme une guerre, ou feinte, ou déclarée. Vous serez les ennemis perpétuels de tous ceux qui auront le malheur d'être vos voisins ; et toutes les affaires qui demandent de la réputation, de la probité et de la confiance, vous deviendront impossibles. Vous n'aurez plus de ressource pour faire croire ce que vous promettez.

Voici, ajouta Télémaque, un intérêt encore plus pressant qui doit vous frapper, s'il vous reste quelque sentiment de probité et quelque prévoyance sur vos intérêts : c'est qu'une conduite si trompeuse attaque par le dedans toute votre ligue, et va la ruiner ; votre parjure va faire triompher Adraste.

A ces paroles, toute l'assemblée émue se demandait comment il osait dire qu'une action qui donnerait une victoire certaine à la ligue pouvait la ruiner.

Comment, leur répondit-il, pourrez-vous vous confier les

uns aux autres, si une fois vous rompez l'unique lien de la société et de la confiance, qui est la bonne foi? Après que vous aurez posé pour maxime qu'on peut violer les règles de la probité et de la fidélité pour un grand intérêt, qui d'entre vous pourra se fier à un autre, quand cet autre pourra trouver un grand avantage à lui manquer de parole et à le tromper? Où en serez-vous? Quel est celui d'entre vous qui ne voudra point prévenir les artifices de son voisin par les siens? Que devient une ligue de tant de peuples, lorsqu'ils sont convenus entre eux, par une délibération commune, qu'il est permis de surprendre son voisin et de violer la foi donnée? Quelle sera votre défiance mutuelle, votre division, votre ardeur à vous détruire les uns les autres! Adraste n'aura plus besoin de vous attaquer, vous vous déchirez assez vous-mêmes, vous justifierez ses perfidies.

O rois sages et magnanimes! ô vous qui commandez avec tant d'expérience sur des peuples innombrables, ne dédaignez pas d'écouter les conseils d'un jeune homme. Si vous tombez dans les plus affreuses extrémités où la guerre précipite quelquefois les hommes, il faudrait vous relever par votre vigilance et par les efforts de votre vertu; car le vrai courage ne se laisse jamais abattre. Mais si vous aviez une fois rompu la barrière de l'honneur et de la bonne foi, cette perte est irréparable; vous ne pourriez plus rétablir la confiance nécessaire au succès de toutes les affaires importantes, ni ramener les hommes aux principes de la vertu, après que vous leur auriez appris à les mépriser. Que craignez-vous? N'avez-vous pas assez de courage pour vaincre sans tromper? Votre vertu, jointe aux forces de tant de peuples, ne vous suffit-elle pas? Combattons, mourons, s'il le faut, plutôt que de vaincre si indignement. Adraste, l'impie Adraste, est dans nos mains, pourvu que nous ayons horreur d'imiter sa lâcheté et sa mauvaise foi.

Lorsque Télémaque acheva ce discours, il sentit que la douce persuasion avait coulé de ses lèvres, et avait passé jusqu'au fond des cœurs.

FÉNÉLON, (*Télémaque.*)

Idoménée veut retenir Télémaque.

Télémaque partit brusquement, sans s'écouter lui-même ; mais à peine commença-t-il à paraître dans le lieu où Idoménée était assis, les yeux baissés, languissant et abattu de tristesse, qu'ils se craignirent l'un l'autre ; ils n'osaient se regarder, ils s'entendaient sans se rien dire, et chacun craignait que l'autre ne rompît le silence ; ils se mirent tous deux à pleurer. Enfin, Idoménée, pressé d'un excès de douleur, s'écria : A quoi sert de rechercher la vertu, si elle récompense si mal ceux qui l'aiment ? Après m'avoir montré ma faiblesse, on m'abandonne. Eh bien ! je vais retomber dans tous mes malheurs, qu'on ne me parle plus de bien gouverner ; non, je ne puis le faire : je suis las des hommes. Où voulez-vous aller, Télémaque ? Votre père n'est plus : vous le chercherez inutilement. Ithaque est en proie à vos ennemis ; ils vous feront périr si vous y retournez. Quelqu'un d'entre eux aura épousé votre mère. Demeurez ici : vous serez mon gendre et mon héritier, vous régnerez après moi. Pendant ma vie même, vous aurez ici un pouvoir absolu, ma confiance en vous sera sans bornes. Que si vous êtes insensible à tous ces avantages, du moins laissez-moi Mentor, qui est toute ma ressource. Parlez, répondez-moi, n'endurcissez pas votre cœur, ayez pitié du plus malheureux de tous les hommes. Quoi ! vous ne dites rien ! Ah ! je comprends combien les dieux me sont cruels ; je le sens encore plus rigoureusement qu'en Crète, lorsque je perçai mon propre fils.

Enfin, Télémaque lui répondit d'une voix troublée et timide : Je ne suis point à moi ; les destinées me rappellent dans ma patrie. Mentor, qui a la sagesse des dieux, m'ordonne en leur nom de partir. Que voulez-vous que je fasse ? Renoncerais-je à mon père, à ma mère, à ma patrie, qui me doit être encore plus chère qu'eux ? Etant né pour être roi, je ne suis pas destiné à une vie douce et tranquille, ni à suivre mes inclinations. Votre royaume est plus riche et plus puissant que celui de mon père ; mais je dois préférer ce que les dieux me des-

tinent à ce que vous avez la bonté de m'offrir. Je me croirais heureux si j'avais Antiope pour épouse ; mais, pour m'en rendre digne, il faut que j'aïlle où mes devoirs m'appellent, et que ce soit mon père qui vous la demande pour moi. Ne m'avez-vous pas promis de m'envoyer en Ithaque ? N'est-ce pas sur cette promesse que j'ai combattu pour vous contre Adraste avec les alliés ? Il est temps que je songe à réparer mes malheurs domestiques. Les dieux, qui m'ont donné à Mentor, ont aussi donné Mentor au fils d'Ulysse pour lui faire remplir ses destinées. Voulez-vous que je perde Mentor après avoir perdu tout le reste ? Je n'ai plus ni bien, ni retraite, ni père, ni mère, ni patrie assurée : il ne me reste qu'un homme sage et vertueux, qui est le plus précieux don de Jupiter. Jugez vous-même si je puis y renoncer, et consentir qu'il m'abandonne. Non, je mourrais plutôt. Arrachez-moi la vie, la vie n'est rien ; mais ne m'arrachez pas Mentor.

A mesure que Télémaque parlait, sa voix devenait plus forte et sa timidité disparaissait. Idoménée ne savait que répondre, et ne pouvait demeurer d'accord de ce que le fils d'Ulysse lui disait.

Allez, digne fils d'Ulysse, je ne vous retiens plus, je n'ai garde de résister aux dieux, qui m'avaient prêté un si grand trésor. Allez aussi, Mentor, le plus grand et le plus sage de tous les hommes (si toutefois l'humanité peut faire ce que j'ai vu en vous, et si vous n'êtes point une divinité sous une forme empruntée pour instruire les hommes faibles et ignorants), allez, conduisez le fils d'Ulysse, plus heureux de vous avoir que d'être le vainqueur d'Adraste. Allez tous deux, je n'ose plus parler, pardonnez mes soupirs. Allez, vivez, soyez heureux ensemble ; il ne me reste plus rien au monde que le souvenir de vous avoir possédés ici. O beaux jours ! trop heureux jours ! jours dont je n'ai pas assez connu le prix ! jours trop rapidement écoulés, vous ne reviendrez jamais ! jamais mes yeux ne reverront ce qu'ils voient !

Mentor prit ce moment pour le départ.

FÉNÉLON (*Télémaque.*)

GUILLAUME TELL.

On va te rendre ton arc ; on placera ton fils devant toi, à la distance de cent pas ; une pomme sera sur sa tête, et deviendra le but de ta flèche. Si ta main, sûre de ses coups, enlève avec le trait la pomme, je vous fais grâce à tous deux, et je vous rends la liberté ; si tu refuses cette épreuve, ton fils, à tes yeux, va mourir.— “ Barbare ! ” lui répond Tell, “ quel démon sorti de l'enfer peut t'inspirer cette affreuse idée ? O Dieu juste ! qui nous entendez, souffrirez-vous cet horrible excès du génie de la cruauté ?

Non, je n'accepte point l'épreuve ; non, je ne m'expose pas à devenir le meurtrier de mon fils ; je te demande la mort, je t'implore de tes bourreaux ; ils sont tous ici. Tout ce qui t'entoure a trempé cent fois ses mains dans le sang : qu'ils tournent leurs glaives sur moi, qu'ils les dirigent sur mon cœur ; je te le demande, je t'en conjure ; mais que je meure innocent, mais que je meure homme et père. Ecoute, Gesler, tes gardes nombreux, l'exemple de tout un peuple, la certitude, la vue du supplice, n'ont pu me faire fléchir devant toi ; j'ai préféré la mort à cette bassesse : eh bien ! pour obtenir cette mort, pour échapper à l'affreux danger de percer moi-même le cœur de mon fils, je vais plier le genou devant toi ; promets-moi moi le trépas, Gesler, et je m'abaisse devant ton orgueil.”

Non, s'écrie aussitôt Gemmi (c'était le fils de Guillaume) dont la voix touchante émeut de pitié les satellites qui l'environnent ; non, ne vous rendez point à ses vœux ; j'accepte j'accepte l'épreuve : quoi qu'il arrive, Gesler l'a promis, mon père sera délivré. Rassure-toi, mon digne père : va, le ciel guidera ta main ; va, ton fils est en sureté. Pardonne-moi si ma tendresse a voulu te méconnaître un instant ; je tremblais pour toi, pour toi seul, et je quittais, pour te sauver, le bien qui m'est le plus cher au monde, le nom, le doux nom de ton fils. O mon père ! pardonne-moi ; mon père, mon père chéri,

laisse-moi répéter cent fois ce nom que je m'étais interdit. Rassure-toi, tu ne me tueras point ; une voix secrète me le prédit. Qu'on me conduise, qu'on me conduise ! Et toi, Claire, va-t-en, va-t-en ; mais garde-toi d'instruire ma mère.

Gemmi se jette alors dans le sein de Guillaume, qui le reçoit, qui l'embrasse, qui le presse contre son cœur. Il veut parler, il ne peut que l'inonder de ses larmes ; il ne peut que répéter d'une voix tremblante, étouffée : Non, mon fils, non, mon cher fils ! Claire est tombée évanouie ; les soldats l'emportent dans le palais ; et l'inflexible Gesler, sans être ému de ce spectacle, répète son ordre terrible, offre pour la dernière fois à Guillaume le choix affreux de voir périr son fils, ou de se soumettre à l'épreuve. Guillaume l'écoute, la tête baissée, demeure quelques instants sans répondre, tenant toujours Gemmi dans ses bras ; puis, relevant tout-à-coup la tête, et regardant le gouverneur avec des yeux rouges de pleurs, étincelants d'indignation : " J'obéirai," répondit-il ; " qu'on me conduise à la place."

Le père et le fils, se tenant par la main, sont aussitôt environnés de gardes. Ils descendent ensemble du palais sous la conduite de Sarnem. Tout le peuple, informé déjà de l'affreux spectacle qu'on va lui donner, se précipite vers la place. Presque tous gémissent au fond de leur âme, mais aucun d'eux n'ose exprimer le sentiment de la pitié.

Guillaume, avec lenteur, bande la corde de son grand arc. Il regarde son fils, s'arrête, lève les yeux vers le ciel, jette son arc et sa flèche, et demande à parler à Gemmi. Quatre soldats le mènent vers lui. " Mon fils," dit-il, " j'ai besoin de venir t'embrasser encore, de te répéter ce que je t'ai dit : sois immobile, mon fils, pose un genou en terre, tu seras plus sûr, ce me semble, de ne point faire de mouvement ; tu prieras Dieu, mon fils, de protéger ton malheureux père. Ah ! ne le prie que pour toi, que mon idée ne vienne pas t'attendrir, affaiblir peut-être ce mâle courage que j'admire sans l'imiter. O mon enfant ! je ne puis me montrer aussi grand que toi. Soutiens, soutiens cette fermeté dont je voudrais te donner

l'exemple. Oui, demeure ainsi, mon enfant, te voilà comme je te veux... Comme je te veux ! malheureux que je suis !... Ecoute.... Détourne la tête.... Tu ne sais pas, tu ne peux prévoir l'effet que produira sur toi cette pointe de fer brillant, dirigée contre ton front ; détourne la tête, mon fils, et ne me regarde pas." " Non, non," lui répond l'enfant, " ne craignez rien, je veux vous regarder, je ne verrai point la flèche, je ne verrai que mon père." " Ah ! mon cher fils," s'écrie Tell, " ne me parle pas ! ta voix, ton accent m'ôteraient la force. Tais-toi, prie Dieu, et ne remue pas."

Guillaume l'embrasse en disant ces mots, veut le quitter, l'embrasse encore, répète ces dernières paroles, pose la pomme sur sa tête, et, se détournant brusquement, regagne sa place à pas précipités.

Là, il reprend son arc, sa flèche, reporte ses yeux vers ce but si cher, essaie deux fois de lever son arc, et deux fois ses mains paternelles le laissent retomber. Enfin, rappelant toute son adresse, toute sa force, tout son courage, il essuie les larmes qui viennent toujours obscurcir sa vue ; il invoque le Tout-Puissant, qui du haut du ciel veille sur les pères ; et, raidissant son bras qui tremble, il force, accoutume son œil à ne regarder que la pomme. Profitant de ce seul instant, aussi rapide que la pensée, où il parvient à oublier son fils, il vise, tire, lance son trait, et la pomme emportée vole avec lui.

La place retentit de cris de joie ; Gemmi vole embrasser son père. Celui-ci, pâle, immobile, épuisé de l'effort qu'il a fait, ne lui rend point ses caresses. Il le regarde avec des yeux éteints ; il ne peut parler, il entend à peine tout ce que lui dit son fils ; il chancelle, est prêt à tomber ; il tombe dans les bras de Gemmi, qui se hâte de le secourir.

FLORIAN.

DISCOURS DE L'ABBE MAURY

DANS LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 1790.

Puisque vous voulez bien, Monsieur, répondre à ma question, je vous supplie de déclarer si vous n'avez pas dit que chaque évêque, jouissant d'une juridiction illimitée, était, en vertu de son ordination, évêque universel de toutes les églises; et que cette proposition était la citation textuelle du premier des quatre fameux articles du clergé de France, en 1682. Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru entendre: je vous prie de me dire si ma mémoire ne m'a pas trompé.

“ Non, Monsieur, répond Mirabeau, ce n'est point là ce que j'ai dit: ces ridicules paroles ne sont jamais sorties que de votre bouche. Voici ce que j'ai dit: j'ai avancé que chaque évêque tenait sa juridiction de son ordination; que l'essence d'un caractère divin était de n'être circonscrit par aucune limite, et, par conséquent, d'être universel, suivant le premier article de la déclaration du clergé, en 1682. Voilà, Monsieur, ce que j'ai dit. Mais je n'ai jamais prétendu que l'ordination fit d'un évêque un évêque universel.” Cette explication est suivie des bruyants applaudissements des tribunes.

Eh bien! nous sommes d'accord. C'est bien à ces mêmes assertions, monsieur de Mirabeau, que je vais répondre; et j'espère qu'il me sera facile de vous faire expier dans un instant les applaudissements dont les tribunes viennent de couvrir votre naïve explication.

Voici d'abord le premier article de la déclaration du clergé de 1682, que vous invoquez: *L'Eglise n'a aucun droit direct ni indirect sur le temporel des rois.* Voulez-vous entendre le second? *L'autorité de l'Église est supérieure à celle du Pape, non-seulement dans les temps de schisme, mais encore dans l'ordre commun, conformément à la décision du concile de Constance.*

Voici le troisième : *Le Pape est soumis aux Canons ; et c'est dans la charge éminente qu'il a reçue de veiller à leur exécution, qu'il trouve le principe et l'exercice de la prééminence du Siège apostolique.* Le quatrième enfin prononce que *les décrets du Souverain Pontife ne sont irréformables que lorsqu'ils sont acceptés par le consentement de l'Église universelle.* Vous voyez qu'il n'y a rien de commun entre votre proposition et ces quatre fameux articles. Il n'est pas même question de la juridiction épiscopale dans les quatre propositions de l'Église gallicane. Vous avez donc cité à faux pour en imposer à cette assemblée ; et la vérité a le droit de vous donner, à vous, ou plutôt à votre écrivain, le démenti le plus authentique.

Mais c'est à vous que je reviens, et je vais vous prouver, 1^o que vous avez réellement dit ce que je vous ai attribué, et que les matières ecclésiastiques vous sont si peu familières qu'en croyant le désavouer, vous venez de le confirmer de la manière la plus incontestable ; 2^o que ce que vous avez dit est absolument insoutenable en principe, et que vous n'entreprendrez pas même de me répliquer, sans vous engager plus avant dans le piège où vous êtes pris. Il ne s'agit plus ici d'une erreur de mémoire ou d'un défaut de bonne foi. Raisonnons, et voyons si votre logique est plus sûre et plus ferme que votre érudition.

Vous reconnaissez formellement nous avoir dit que chaque évêque tenait sa juridiction spirituelle de son ordination, et que ce pouvoir divin n'était circonscrit par les limites d'aucun diocèse. Or, si la juridiction d'un évêque, si sa puissance spirituelle n'est limitée par aucune circonscription diocésaine, chaque évêque a donc partout la même autorité ; chaque évêque a le droit d'exercer partout une juridiction commune à tous les territoires et égale sur tous les territoires ; chaque évêque est donc dans l'Église un évêque universel. Je ne vous ai donc pas cité à faux, puisque vous venez de répéter, avec la plus édifiante simplicité, ce que vous avez dit d'abord et ce que je vous avais fait dire. La seule différence qu'il y ait entre votre nouvelle version et la première, c'est que vous

venez, je ne sais pourquoi, de délayer dans une longue phrase ce que, d'après vos maîtres, vous aviez d'abord exprimé dans un seul mot, *évêque universel*.

Il est donc vrai que vous avez réellement dit ce que je vous ai attribué, et si votre phrase signifie autre chose, elle ne peut plus avoir aucun sens. Je ne dirai point alors, en discutant votre réponse, que *ces ridicules paroles ne sont sorties que de votre bouche*; mais je dirai, et cette Assemblée dira comme moi, que votre proposition n'a pu sortir que d'une tête absurde.

Remerciez à présent les tribunes des applaudissements flatteurs qu'elles vous ont prodigués, lorsque vous avez eu la charité de me dénoncer à leur savante improbation par votre désaveu. Si vous êtes tenté de répliquer, parlez; je vous cède la parole. — Vous ne dites rien? — Cherchez tranquillement quelque subtilité dont je puisse faire aussitôt une justice exemplaire. — Vous ne dites plus rien? — Je poursuis donc; et, après vous avoir restitué ces mêmes paroles que vous avez trouvées si concluantes dans votre bouche et si ridicules dans la mienne, j'attaque directement votre argument. Je vais vous mettre en état de juger vous-même des principes théologiques qui vous ont fait tant d'honneur dans les tribunes.

LE MISSIONNAIRE BRIDAINE,

DANS UN DES PREMIERS TEMPLES ET AU MILIEU DE LA PLUS
HAUTE COMPAGNIE DE LA CAPITALE.

A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un senti-

ment différent; et, si je suis humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité. A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous! car, qui que vous soyez, vous n'êtes tous, comme moi, que des pécheurs. C'est devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé, dans ce moment, de frapper ma poitrine.

Jusqu'à présent, j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume; j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain; j'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion. Qu'ai-je fait? malheureux! j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes simples et fidèles que j'aurais dû plaindre et consoler.

C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou des pécheurs audacieux et endurcis: ah! c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi, dans cette chaire, d'un côté, la mort qui nous menace, et, de l'autre, mon grand Dieu qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui votre sentence à la main: tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux, qui m'écoutez! La nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer, et, par-dessus tout, l'éternité: l'éternité! voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû sans doute réserver pour vous seuls.

Et qu'ai-je besoin de vos suffrages, qui me damneraient peut-être sans vous sauver? Dieu va vous étonner, tandis que son indigne ministre vous parlera; car j'ai acquis une expérience de ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre mes bras, en versant des larmes de componction et de repentir; et, à force de remords, vous me trouverez assez éloquent.

Extraits des OEuvres du cardinal MAURY.

EXORDE DU MÉMOIRE PRODUIT EN 1777,

au conseil d'Etat du roi, par Trophime Gérard, comte de Lally-Tollendal, dans l'instance en cassation de l'arrêt du 6 mai 1766, qui a condamné à mort le feu comte de Lally, son père, (1)

La cause de l'infortuné est celle de tous les hommes ; la cause de l'innocent est celle de tous les siècles ; je viens aujourd'hui présenter l'une et l'autre au tribunal de l'univers. Citoyen du monde, destiné à nommer ma patrie le lieu qui m'offrira un asile ; retenu jusqu'ici dans celle que j'habite par les bontés de ses maîtres et par l'espoir qu'elles m'ont donné d'y remplir le plus sacré de mes devoirs, j'adresse le récit de mes malheurs à l'humanité tout entière, mais surtout à l'Europe qui les a plaints, à la France qui les a produits, à son roi qui peut les réparer, à la postérité qui doit les juger.

Guerriers, magistrats, citoyens, hommes, qui que vous soyez, pourvu que vous soyez justes, vous plaidez avec moi pour la fidélité noircie, pour la vertu calomniée, pour l'humanité outragée.

Vous surtout, fils religieux et soumis, qui remplissez avec ardeur les devoirs d'un titre si sacré ; vous, pères tendres et sensibles, qui goûtez avec transport les délices d'un nom si doux, vous plaidez avec moi pour un père opprimé sans avoir pu se défendre de l'oppression, pour un fils malheureux avant même d'avoir pu sentir le malheur.

Un étranger, (2) sans autre appui que son mérite, sans autres sollicitations que ses services, parvient aux premiers grades militaires de France. Toute sa vie a été une épreuve continuelle de fidélité et même de dévouement pour les intérêts de la France, de haine et presque de fanatisme contre les en-

(1) Le comte de Lally-Tollendal avait alors vingt-cinq ans accomplis.

(2) La famille de Lally était originaire d'Irlande, où se trouvait leur baronnie de Tallendally ou Tollendal. Le comte Thomas-Arthur était cependant né en France, à Romans, dans le Dauphiné.— (3) Il fut nommé pour commander l'expédition de l'Inde, contre les Anglais, au mois de mai 1756.

nemis de la France. Il est choisi, (3) à cinquante quatre ans, pour aller, à six mille lieues, régir les possessions de la France et détruire les possessions rivales de celles de la France. On l'envoie, avec des promesses qui ne sont point exécutées, (1) avec des pouvoirs qui sont méconnus ; et cependant, dénué de tous moyens, traversé par mille manœuvres, abandonné d'un côté, trahi de l'autre, il crée d'abord des ressources et des succès, il remporte des victoires, il fait des conquêtes pour la France. (1) Réduit bientôt à se défendre, il lutte seul contre la disette et la rébellion ; il immole son repos, sa fortune, sa santé ; il brave la pauvreté, la faim, le poison, l'assassinat, pour servir la France. Obligé enfin de succomber sous la nécessité, il est tourmenté par une moitié de ses vainqueurs, admiré par l'autre, à l'instant même de sa chute ; (3) et à son retour, il est diffamé, calomnié, accusé en France. (4) Il invoque la justice du ministère contre ses calomnieurs, c'est-à-dire contre un ramas de subalternes coupables qui ne cherchent à flétrir sa réputation que parce qu'il a, le premier, dénoncé leurs prévarications ; et, pour toute réponse, le ministère, qui voudrait éviter la honte d'être criminel, mais qui ne se sent pas le courage d'être juste, le presse de quitter la France. Il se refuse avec indignation à ce projet révoltant d'une fuite déshonorante ; il demande des fers et des juges : le ministère lui donne sur-le-champ des fers. (5) Quinze mois après, le hasard lui donne des juges, et l'on imagine de le poursuivre comme *ayant pu* voler et trahir la France. Ces premiers juges sont trouvés incompetents : une commission est créée, et l'on se hâte de la rendre aussi incompetente que

(1) Il s'embarqua le 20 février 1757, et aborda à Pondichéry, le 28 avril 1758, avec quatre vaisseaux chargés de troupes : on lui en avait promis six.— (2) *Bioqr. univ.*, t. XXIII, p. 245-248.— (3) Il fut obligé de livrer Pondichéry aux Anglais le 16 janvier 1761. *Bioqr. univ.*, t. XXIII, p. 251.— (4) Amené prisonnier à Londres, le 23 septembre 1761, il apprit qu'on calomniait sa conduite en France, et il obtint du ministère anglais la permission de venir se justifier à Paris.— (5) Il fut renfermé à la Bastille, le 5 novembre 1762.— (6) Lally aurait dû être jugé par un conseil de guerre : il le demanda en vain ; il fut réduit à discuter ses opérations militaires avec un de ses palefreniers, en présence des gens de robe qui devaient le juger.

le tribunal qu'elle remplace ; on ne travaille qu'à lui faire perdre de vue ce qu'elle doit examiner et à lui faire examiner ce qu'elle ne peut entendre ; on lui prépare enfin une instruction formée par tout ce qu'il y a de plus vil et de plus coupable en France. (6) On assemble d'abord cette commission quatre ou cinq fois dans le cours de deux ans, pour ôter à cet étranger captif jusqu'à la faculté de défendre cette vie qu'il a tant de fois exposée pour la France. On l'assemble ensuite deux fois par jour, pour ne pas laisser aux parents de ce captif le temps de produire les pièces justificatives ; et pour lui ravir ainsi jusqu'aux faibles moyens de justification que laissent à un accusé ce qu'on appelle les lois criminelles de France. Enfin on lit rapidement à cette commission des dépositions fausses, des pièces fabriquées, des extraits infidèles ; on écarte d'elle tout ce qui est suspect de vérité ; on fait décider par cette commission de judicature qu'un général d'armée a mal ordonné une bataille, a mal soutenu un siège, a mal capitulé ; on lui fait forger un délit, dresser un arrêt, prononcer une condamnation. Et ce général d'armée, après avoir inutilement démontré son innocence, après avoir inutilement confondu ses calomnieurs dans le secret d'une procédure impénétrable, après avoir inutilement imploré la justice contre la vexation, la tyrannie, la fureur dont il a été victime pendant toute cette procédure, est tiré du fond de la prison, où il languit depuis quatre ans dans la misère, dans les tourments et dans l'opprobre, pour subir le dernier supplice ; et cet étranger, dévoué presque en naissant au service de la France, meurt à soixante cinq ans sur un échafaud dressé dans la capitale de la France, (1) vainement défendu dans ses derniers moments par les murmures impuissants de tous les guerriers de France, (2) mais insulté, outragé, bourrelé arbitrairement par le despotisme sanguinaire d'un juge

(1) Condamné le 6 mai 1766, il fut exécuté le 9.— (2) La veille de l'exécution, le maréchal de Soubisse se jeta aux genoux de Louis XV, en lui demandant, *au nom de l'armée, au moins la grâce du général Lally*.— (3) Ces points appartiennent au texte.

ORESTE AU NOM DES GRECS DEMANDE A PYRRHUS
DE LUI LIVRER LE FILS D'HECTOR.

ORESTE.

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'ose ici me flatter de leur choix,
Et qu'à vos yeux, seigneur, je montre quelque joie
De voir le fils d'Achille et le vainqueur de Troie.
Oui, comme ses exploits nous admirons vos coups ;
Hector tomba sous lui, Troie expira sous vous ;
Et vous avez montré, par une heureuse audace,
Que le fils seul d'Achille a pu remplir sa place.
Mais, ce qu'il n'eût point fait, la Grèce avec douleur
Vous voit du sang troyen relever le malheur.
Et, vous laissant toucher d'une pitié funeste,
D'une guerre si longue entretenir le reste.
Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel fut Hector ?
Nos peuples affaiblis s'en souviennent encor :
Son nom seul fait frémir nos veuves et nos filles ;
Et dans toute la Grèce il n'est point de familles
Qui ne demandent compte à ce malheureux fils
D'un père ou d'un époux qu'Hector leur a ravis.
Et qui sait ce qu'un jour ce fils peut entreprendre ?
Peut-être dans nos ports nous le verrons descendre,
Tel qu'on a vu son père embraser nos vaisseaux,
Et, la flamme à la main, les suivre sur les eaux.
Oserai-je, seigneur, dire ce que je pense ?
Vous-même de vos soins craignez la récompense,
Et que dans votre sein ce serpent élevé
Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé.
Enfin, de tous les Grecs satisfaites l'envie,
Assurez leur vengeance, assurez votre vie :
Perdez un ennemi d'autant plus dangereux
Qu'ils s'essaiera sur vous à combattre contre eux.

PYRRHUS

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée :
De soins plus importants je l'ai crue agitée,

Seigneur ; et, sur le nom de son ambassadeur,
 J'avais dans ses projets conçu plus de grandeur.
 Qui croirait en effet qu'une telle entreprise
 Du fils d'Agamemnon méritât l'entremise ;
 Qu'un peuple tout entier, tant de fois triomphant,
 N'eût daigné conspirer que la mort d'un enfant ?
 Mais à qui prétend-on que je le sacrifie ?
 La Grèce a-t-elle encor quelque droit sur sa vie ?
 Et seul de tous les Grecs ne m'est-il pas permis
 D'ordonner des captifs que le sort m'a soumis ?
 Oui, seigneur, lorsqu'au pied des murs fumants de Troie
 Les vainqueurs tout sanglants partagèrent leur proie,
 Le sort, dont les arrêts furent alors suivis,
 Fit tomber en mes mains Andromaque et son fils.
 Hécube près d'Ulysse acheva sa misère ;
 Cassandre dans Argos a suivi votre père :
 Sur eux, sur leurs captifs, ai-je étendu mes droits ?
 Ai-je enfin disposé du fruit de leurs exploits ?
 On craint qu'avec Hector Troie un jour ne renaisse !
 Son fils peut me ravir le jour que je lui laisse !
 Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin ;
 Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.
 Je songe quelle était autrefois cette ville
 Si superbe en remparts, en héros si fertile,
 Maîtresse de l'Asie ; et je regarde enfin
 Quel fut le sort de Troie, et quel est son destin :
 Je ne vois que des tours que la cendre a couvertes,
 Un fleuve teint de sang, des campagnes désertes,
 Un enfant dans les fers ; et je ne puis songer
 Que Troie en cet état aspire à se venger.
 Ah ! si du fils d'Hector la perte était jurée,
 Pourquoi d'un an entier l'avons-nous différée ?
 Dans la sein de Priam n'a-t-on pu l'immoler ?
 Sous tant de morts, sous Troie, il fallait l'accabler.
 Tout était juste alors : la veillesse et l'enfance
 En vain sur leur faiblesse appuyaient leur défense ;
 La victoire et la nuit, plus cruelles que nous,

Nous excitaient au meurtre et confondaient nos coups
 Mon courroux aux vaincus ne fut que trop sévère.
 Mais que ma cruauté survive à ma colère ?
 Que, malgré la pitié dont je me sens saisir
 Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir ?
 Non, seigneur. Que les Grecs cherchent quelque autre proie ;
 Qu'ils poursuivent ailleurs ce qui reste de Troie :
 De mes inimitiés le cours est achevé.
 L'Épire sauvera ce que Troie a sauvé.

RACINE, (*Andromaque.*)

CLYTEMNESTRE A AGAMEMNON.

Vous ne démentez point une race funeste ;
 Oui, vous êtes le sang d'Atrée et de Thyeste :
 Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin
 Que d'en faire à sa mère un horrible festin.
 Barbare ! c'est donc là cet heureux sacrifice
 Que vos soins préparaient avec tant d'artifice !
 Quoi ! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain
 N'a pas, en le traçant, arrêté votre main !
 Pourquoi feindre à nos yeux une fausse tristesse ?
 Pensez-vous par des pleurs prouver votre tendresse ?
 Où sont-ils ces combats que vous avez rendus ?
 Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus ?
 Quel débris parle ici de votre résistance ?
 Quel champ couvert de morts me condamne au silence ?
 Voilà par quels témoins il fallait me prouver,
 Cruel ! que votre amour a voulu la sauver.
 Un oracle fatal ordonne qu'elle expire !
 Un oracle dit-il tout ce qu'il semble dire ?
 Le ciel, le juste ciel, par le meurtre honoré,
 Du sang de l'innocence est-il donc altéré ?
 Si du crime d'Hélène on punit sa famille,

Faites chercher à Sparte Hermione sa fille :
 Mais non, l'amour d'un frère et son honneur blessé
 Sont les moindres des soins dont vous êtes pressé :
 Cette soif de régner, que rien ne peut éteindre,
 L'orgueil de voir vingt rois vous servir et vous craindre,
 Tous les droits de l'empire en vos mains confiés,
 Cruel ! c'est à ces dieux que vous sacrifiez ;
 Et, loin de repousser le coup qu'on vous prépare,
 Vous voulez vous en faire un mérite barbare :
 Trop jaloux d'un pouvoir qu'on peut vous envier,
 De votre propre sang vous courez le payer ;
 Et voulez par ce prix épouvanter l'audace
 De quiconque vous peut disputer votre place.
 Est-ce donc être père ? Ah ! toute ma raison
 Cède à la cruauté de cette trahison.
 Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
 Portera sur ma fille une main criminelle,
 Déchirera son sein, et, d'un œil curieux,
 Dans son cœur palpitant consultera les dieux !
 Et moi, qui l'amenai triomphante, adorée,
 Je m'en retournerai seule et désespérée !
 Je verrai les chemins encor tout parfumés
 Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés !
 Non, je ne l'aurai point amenée au supplice,
 Ou vous ferez aux Grecs un double sacrifice.
 Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher :
 De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher.
 Aussi barbare époux qu'impitoyable père,
 Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère.
 Et vous, rentrez, ma fille, et du moins à mes lois
 Obéissez encor pour la dernière fois.

RACINE (*Iphigénie.*)

AUGUSTE A CINNA.

Tu vois le jour, Cinna ; mais ceux dont tu le tiens
 Furent les ennemis de mon père, et les miens :
 Au milieu de leur camp tu reçus la naissance ;
 Et lorsqu'après leur mort tu vins en ma puissance,
 Leur haine enracinée au milieu de ton sein,
 T'avait mis contre moi les armes à la main.
 Tu fus mon ennemi même avant que de naître,
 Et tu le fus encor quand tu me pus connaître,
 Et l'inclination jamais n'a démenti
 Ce sang qui t'avait fait du contraire parti.
 Autant que tu l'as pu les effets l'ont suivie ;
 Je ne m'en suis vengé qu'en te donnant la vie ;
 Je te fis prisonnier pour te combler de biens ;
 Ma cour fut ta prison, mes faveurs tes liens (1) ;
 Je te restituai d'abord ton patrimoine ;
 Je t'enrichis après des dépouilles d'Antoine,
 Et tu sais que depuis, à chaque occasion,
 Je suis tombé pour toi dans la profusion.
 Toutes les dignités que tu m'as demandées,
 Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées ;
 Je t'ai préféré même à ceux dont les parents
 Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs,
 A ceux qui de leur sang m'ont acheté (2) l'empire,
 Et qui m'ont conservé le jour que je respire ;
 De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu,
 Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu.
 Quand le ciel me voulut, en rappelant Mécène,
 Après tant de faveurs montrer un peu de haine,
 Je te donnai sa place en ce triste accident,
 Et te fis, après lui, mon plus cher confident ;
 Aujourd'hui même encor, mon âme irrésolue,
 Me pressant de quitter ma puissance absolue,

(1) On sous-entend *furent*. Ce n'est point une licence, c'est un trope en usage dans toutes les langues. (Volt.)

(2) *M'ont acheté*, c'est-à-dire *acheté pour moi*.

De Maxime et de toi j'ai pris les seuls avis,
 Et ce sont, malgré lui, les tiens que j'ai suivis ;
 Bien plus, ce même jour, je te donne Æmilie,
 Le digne objet des vœux de toute l'Italie,
 Et qu'ont mise si haut mon amour et mes soins,
 Qu'en te couronnant roi (1) je t'aurais donné moins.
 Tu t'en souviens Cinna ; tant d'heur et tant de gloire
 Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire ;
 Mais ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer,
 Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner.

CINNA SE RÉCRIE.

Moi ! seigneur, moi !...

AUGUSTE.

Tu veux m'assassiner demain, au Capitole,
 Pendant le sacrifice, et ta main pour signal
 Me doit au lieu d'encens donner le coup fatal ;
 La moitié de tes gens doit occuper la porte,
 L'autre moitié te suivre et te prêter main-forte.
 Ai-je de bons avis, ou de mauvais soupçons ?
 De tous ces meurtriers te dirai-je les noms ?
 Procule, Glabrien, Virginian, Rutile,
 Marcel, Plaute, Lénas, Pompone, Albin, Icile,
 Maxime, qu'après toi j'avais le plus aimé :
 Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé ;
 Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
 Que pressent de mes lois les ordres légitimes,
 Et qui, désespérant de les plus éviter,
 Si tout est renversé, ne sauraient subsister.

Tu te tais maintenant, et gardes le silence,
 Plus par confusion que par obéissance.
 Quel était ton dessein, de régner après moi ?...

Apprends à te connaître, et descends en toi-même :
 On t'honore dans Rome, on te courtise, on t'aime,

(1) Auguste oublie que le titre de roi aurait été un triste présent, et que ce nom était demeuré tellement odieux aux Romains, même après la liberté perdue qu'il n'a pas osé le prendre avec le pouvoir. (M. Geruzez.)

Chacun tremble sous toi, chacun t'offre des vœux ;
 Ta fortune est bien haut, tu peux ce que tu veux :
 Mais tu ferais pitié même à ceux qu'elle irrite,
 Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
 Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux ;
 Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
 Les rares qualités par où tu m'as dû plaire,
 Et tout ce qui t'élève au-dessus du vulgaire.
 Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient ;
 Elle seule t'élève, et seule te soutient ;
 C'est elle qu'on adore, et non pas ta personne ;
 Tu n'as crédit ni rang qu'autant qu'elle t'en donne ;
 Et pour te faire choir je n'aurais aujourd'hui
 Qu'à retirer la main qui seule est ton appui.

.....
 Je suis maître de moi comme de l'univers ;
 Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
 Conservez à jamais ma dernière victoire ;
 Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
 De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie :
 Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie ;
 Et, malgré la fureur de ton lâche dessein,
 Je te la donne encor comme à mon assassin.
 Commençons un combat qui montre par l'issue
 Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue.
 Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler ;
 Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler :

.....
 Reçois le consulat pour la prochaine année.

CORNILLE (*Cinna*.)

LA BAGUE D'OR.

PARABOLE.

Un père à ses trois fils partagea tous ses biens,
 Ne gardant qu'une bague en or : " Je la retiens,
 Pour en faire présent, dit-il, quand viendra l'heure,
 A qui de vous fera l'action la meilleure.

Partez; mais à Noël, autour de l'âtre assis,
 Vous reviendrez jouter de merveilleux récits. "

Ils partirent, joyeux, pour la grande tournée,
 Et revinrent tous très à l'époque ordonnée.

Le premier dit : " Un riche étranger, en chemin,
 Me remit un sac d'or sans reçu de ma main.
 Il mourut... Je pouvais, faute d'aucune preuve,
 Garder tout... J'ai rendu le sac d'or à sa veuve."

Le père répondit : " Faisant cela, tu fis
 Une bonne action ; mais ce n'était, mon fils,
 Qu'un devoir rigoureux de rendre cette somme :
 Garder le bien d'un autre est d'un malhonnête homme. "

" Un jour, dit le second, que je passais devant
 Un très-grand lac, je vis s'y noyer un enfant ;
 Je m'élançai, plus prompt que la foudre qui tombe,
 Et je le retirai, sain et sauf, de sa tombe."

" Ton action, mon fils, est fort louable aussi,
 Dit le père, c'est vrai ; mais tu n'as fait ainsi
 Que suivre la leçon du Maître à ses apôtres :
 Secourez-vous, en tous périls, les uns les autres."

Le dernier dit : " Un soir, je vis mon ennemi,
 Au bord d'un précipice et, tout seul, endormi.
 Au moindre mouvement il roulait dans l'abîme...
 Je le sauvai, dussé-je être après sa victime."

« Mon cher fils, répondit le père, embrasse-moi,
Et donne-moi ta main, car la bague est à toi :
Servir nos ennemis est la vertu suprême,
C'est le bien pour le mal, c'est imiter Dieu même. »

ÉMILE DESCHAMPS.

ÉLOGE DES LARMES.

Quelle grâce ! quel mystère
Qu'une larme dans les yeux !
C'est un baume salutaire
Qui, pour nous, descend des cieux.
Sous les pleurs l'âme brisée
Se relève par degrés,
Comme on voit sous la rosée
Reverdier l'herbe des prés.

ÉMILE DESCHAMPS.

LE SONGE D'ATHALIE.

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit ;
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
Comme au jour de sa mort, pompeusement parée :
Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté ;
Même elle avait encore cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage :
« Tremble ! m'a-t-elle dit, fille digne de moi ;
« Le cruel dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi ;
« Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
« Ma fille. » En achevant ces mots épouvantables,

Son ombre vers mon lit a paru se baisser :
 Et moi, je lui tendais les mains pour l'embrasser ;
 Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
 D'os et de chair meurtris et trainés dans la fange,
 Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
 Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.
 Dans ce désordre, à mes yeux se présente
 Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,
 Tel qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.
 Sa vue a ranimé mes esprits abattus :
 Mais lorsque, revenant de mon trouble funeste,
 J'admirais sa douceur, son air noble et modeste,
 J'ai senti tout à coup un homicide acier
 Que le traître en mon sein a plongé tout entier.
 De tant d'objets divers le bizarre assemblage
 Peut-être du hasard vous paraît un ouvrage :
 Moi-même, quelque temps, honteuse de ma peur,
 Je l'ai pris pour l'effet d'une sombre vapeur.
 Mais de ce souvenir mon âme possédée
 A deux fois en dormant revu la même idée ;
 Deux fois mes tristes yeux se sont vu retracer
 Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.
 Lasse enfin des horreurs dont j'étais poursuivie,
 J'allais prier Baal de veiller sur ma vie,
 Et chercher du repos au pied de ses autels :
 Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels !
 Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,
 Et d'apaiser leur dieu j'ai conçu la pensée ;
 J'ai cru que des présents calmeraient son courroux ;
 Que ce dieu, quel qu'il soit, en deviendrait plus doux.
 Pontife de Baal, excusez ma faiblesse.
 J'entre. Le peuple fuit ; le sacrifice cesse ;
 Le grand prêtre vers moi s'élançe avec fureur :
 Pendant qu'il me parlait, ô surprise ! ô terreur !
 J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée,
 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.

Je l'ai vu ; son même air, son même habit de lin,
 Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin :
 C'est lui-même. Il marchait à côté du grand prêtre :
 Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.
 Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter,
 Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.

RACINE

LES GENS FAUX.

Du chat à l'air benin, la patte veloutée
 Cache sournoisement des griffes à nos yeux ;
 Du vert mancenillier la pomme redoutée
 Sous une douce odeur cache un suc vénéneux,
 Et je pourrais citer mille exemples encore
 Où même au sein des fleurs sont des poisons subtils ;
 Où le venin mortel de beaux reflets se dore ;
 Où des dehors trompeurs recèlent maints périls,
 Mais ce qui me révolte est chose plus hideuse,
 C'est qu'en ce monde il est, parmi tant de fléaux,
 Une race au cœur vil, cent fois plus odieuse
 Que le plus noir poison, " la race des gens faux ! "....
 De ces gens dont la voix douceuse et sucrée
 Devant vous fadement vous distille le miel,
 Et qui, l'instant d'après, de leur langue acérée,
 Quand vous tournez le dos ne bavent plus que fiel !...
 O pauvre humanité ! les animaux eux-mêmes
 Sont du moins à l'abri d'un vice aussi honteux,
 Et malgré ton orgueil et tes fiertés extrêmes,
 N'as-tu point à rougir d'être plus vile qu'eux ?....

* * *

NUIT D'HIVER.

Il fait froid, la nuit vient ; la neige à gros flocons,
 S'amoncèle en tombant sur le toit des maisons !
 Déjà l'on entend plus, sur le pavé sonore,
 Qu'un bruit sourd, lorsqu'un Vourche attardé roule encore,
 Les sentiers, les chemins, perdus sous la blancheur,
 Ne peuvent plus guider le pauvre voyageur !
 D'un vaste et blanc linceul la terre enveloppée,
 Prête à subir l'hiver attend ainsi drapée ;
 Et le ciel rigoureux, cause de ce grand deuil,
 Semble en neigeant, sceller pour longtemps son cercueil.
 Le vent glacé du nord, qui d'heure en heure augmente
 Gémit lugubrement, au loin dans la tourmente,
 Et passant à travers les fentes des cloisons,
 De tristesse et de froid, vous donne des frisons !...
 Oh ! vous qu'un heureux sort plaça dans l'opulence,
 Vous qui vivez joyeux au sein de l'abondance !
 Vous qui bien calfeutrés dans un tiède salon,
 Du coin de votre feu regardez l'aquilon
 En spirales, rouler les flocons que la nue,
 Laisse tomber sans bruit sur le grés de la rue.
 Vous qui des longues nuits, pour charmer les loisirs,
 Du bal et des festins avez tous les plaisirs ;
 Qui pour lire ou causer, pouvez devant votre âtre
 Rester, ou bien courir en voiture au théâtre !...
 Vous, puissants, entourés de mille soins d'égards,
 Sur le pauvre en ce jour arrêtez vos regards !
 Contemplez un moment la hideuse détresse
 De ses réseaux d'acier l'envelopper sans cesse !
 Voyez-le par ce temps en proie à la douleur
 Sous la neige accomplir un pénible labeur ;
 A demi-nu, mouillé, presque sans nourriture !
 La nuit dans son réduit couché sans couverture,
 La faim chassant souvent loin de lui le sommeil,
 Ou s'il s'endort, hélas ! quels songes, quel réveil !

Un réveil inquiet où dans son étendue,
La triste vérité se dresse toute nue !
Quel tableau déchirant lorsque sans feu, sans pain,
Un homme entend ces mots : papa j'ai froid, j'ai faim !...
Que doit-il se passer dans le cœur de ce père ?
Souvent des pleurs, parfois, la haine et la colère !
Aucun crédit ! plus rien ! mon Dieu que devenir ?
Un crime ! ou le charbon ! quel sinistre avenir !
Ah ! songez aux vieillards, à cette jeune mère,
Dont le sein amaigri n'est qu'une source amère.
Songez à ces enfants, le soir tendant la main
Tout transis, vous disant..... Monsieur, soyez humain !
Songez combien l'hiver amène de misères
En privant de travaux des familles entières,
Et vous trouverez tous, car elle est dans vos cœurs,
La douce charité, qui calme ces malheurs !
Sur son trône éclatant, l'Auguste Providence
Des honneurs et des biens seule, à son gré dispense,
Mais elle recommande, en donnant ses trésors,
De verser le travail et l'aumône à plein bords !
Bons riches soyez donc le grenier d'abondance
Qui va donner du pain et rendre l'espérance
Au pauvre, à l'orphelin, à tous les malheureux
Que dévoue à la mort un hiver rigoureux.

...

T A B L E .

	Page.
Conseils généraux.....	3
De l'articulation des voyelles.....	5
Tableau des voyelles : croissance progressive.....	6
Décroissance progressive.....	7
L'é fermé.....	8
L'è ouvert.....	9
L'è ouvert grave.....	10
L'è très-ouvert.....	12
L'ö aigu.....	12
L'ô grave.....	13
L'a.....	13
Voyelles nasales.....	15
Les consonnes.....	15
Mouvements articulaires des consonnes.....	16
Tableaux des consonnes.....	17
Labiales.....	18
Linguales.....	19
Lecture à haute voix.....	20
Déclamation.....	21
Discours de Télémaque aux rois alliés.....	22
Idomenée veut retenir Télémaque.....	25
Guillaume Tell.....	27
Discours de l'abbé Maury.....	30
Le Missionnaire Bridaine.....	32
Lally-Tollendal, (exorde).....	34
Exercice en mesure.....	37
Oreste & Pyrrhus.....	38
Clytemnestre à Agamemnon.....	40
Auguste à Cinna.....	42
La Bague d'or.....	45
Eloge des larmes.....	46
Le Songe d'Athalie.....	46
Les gens faux.....	48
Nuit d'hiver.....	49

FIN.



BNQ



C 000 124 310